

## LA VIDEO-SURVEILLANCE DANS LES IMMEUBLES EN 12 POINTS-CLES

### Objectifs pédagogiques et opérationnels

S'approprier la réglementation applicable à la vidéo-surveillance dans les immeubles  
Minimiser le risque de contentieux

### Pré requis

Aucun

### Public

Gestionnaires  
Responsables immobiliers  
Toute personne souhaitant se familiariser avec la réglementation de la vidéo-surveillance

### Suivi et validation

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un mini-cas pratique  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

### Durée – Modalités

2h00  
Présentiel ou distanciel synchrone  
(classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

1. LA NÉCESSITÉ DE JUSTIFIER LA VIDÉOSURVEILLANCE
2. LES DIFFÉRENTES ZONES AUTORISÉES
3. UNE DÉCISION PRÉALABLE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
4. LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES CONDITIONNÉES AU LIEU DE SURVEILLANCE
5. LES PERSONNES HABILITÉES À VISIONNER
6. LES MODALITÉS DU VISIONNAGE
7. LES MODALITÉS DE TRANSMISSION DES IMAGES
8. LA DURÉE DE CONSERVATION DES IMAGES
9. LES OBLIGATIONS DE SÉCURITÉ ET DE TENUE D'UN REGISTRE
10. LES MODALITÉS DU DEVOIR D'INFORMATION
11. LES CONTRAINTES LIÉES AUX DROITS D'ACCÈS ET D'OPPOSITION
12. LES SANCTIONS ET LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

*Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016*